



Entente sectorielle  
de développement  
du secteur bioalimentaire  
de l'Outaouais (ESBO)

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Mise en œuvre de l'Entente sectorielle de développement  
du secteur bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2023**

Gatineau, le 3 août 2021 – Préoccupés par les nombreux défis qui se dressent devant les entreprises bioalimentaires de l'Outaouais, mais surtout conscients des importants potentiels dont regorge le secteur bioalimentaire pour le développement régional, douze partenaires ont uni leurs ressources afin de mettre en place la première *Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO)*.

Administrée par la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO), l'*ESBO* rassemble le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MTESS), le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), Tourisme Outaouais, la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la MRC de Papineau, la MRC de Pontiac, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et la Ville de Gatineau.

L'*ESBO* a pour objectif général de soutenir le développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais par la réalisation de projets en concordance avec les objectifs du *Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais (PDBO) 2020-2025* et des *Plans de développement de la zone agricole (PDZA)* de la Ville de Gatineau et des MRC de l'Outaouais. Elle permet de concerter et de mobiliser les acteurs régionaux dans une dynamique harmonisée d'engagement et d'action destinée au développement du secteur et à la mise en valeur du potentiel bioalimentaire régional. L'*ESBO* permettra aussi de soutenir le développement des entreprises bioalimentaires de la région et d'améliorer leur compétitivité à travers le développement d'un écosystème bioalimentaire durable et innovant.

« Nous sommes fiers de prendre part à cette entente, car elle contribuera au développement économique local, notamment en soutenant de nouvelles initiatives mobilisatrices en Outaouais. Notre gouvernement travaille fort afin d'assurer la vitalité du Québec et de ses régions, et en voici un bel exemple! »

*Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.*

« Cette entente créera un effet de levier significatif pour les secteurs agricole et agroalimentaire de la région de l’Outaouais, ce qui contribuera à accroître l’autonomie alimentaire du Québec. Elle rejoint notre volonté de miser sur les potentiels des territoires par une intervention adaptée à leurs spécificités. »

*M. André Lamontagne, ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation.*

« Cette première *Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l’Outaouais* est une excellente nouvelle pour les entreprises de la région. En effet, cette nouvelle dynamique de concertation et de mobilisation constitue un levier majeur pour le développement socioéconomique. Elle pose les bases d’un secteur bioalimentaire fort et durable et contribuera ainsi à améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens pour des collectivités en santé. »

*M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie.*

« Ce sont les résidents de l’Outaouais qui bénéficieront des retombées positives de cette association, et nous pouvons nous en féliciter. Je nous souhaite qu’elle nous permette de consommer davantage les bons produits faits ici par des gens de chez nous! »

*M. Mathieu Lacombe, député de Papineau, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l’Outaouais.*

« L’accès à des aliments sains à travers la production bioalimentaire de proximité est un facteur déterminant pour la santé des populations et la réduction des inégalités sociales de santé en respect du développement durable. »

*M. Jimmy Harvey, coordonnateur par intérim à la Direction de santé publique.*

« Tourisme Outaouais s’engage activement dans le développement et la promotion de l’agrotourisme et du tourisme gourmand dans la région. Pour nous, ce sont des opportunités pour développer l’identité régionale ainsi que les liens entre les quartiers urbains et les milieux ruraux de l’Outaouais. »

*Mme Julie Kinnear, présidente-directrice générale de Tourisme Outaouais.*

« Cette entente est une excellente nouvelle pour les 900 entreprises agricoles de l’Outaouais! Elle permettra la mise en place de projets porteurs qui augmenteront l’offre de produits agroalimentaires de la région dans le garde-manger de la population locale. Notre organisation salue la volonté des acteurs du milieu à se mobiliser autour des secteurs agricole et agroalimentaire et nous sommes fiers de pouvoir contribuer à son déploiement! »

*M. Stéphane Alary, président de la Fédération UPA Outaouais-Laurentides.*

« La MRC des Collines-de-l’Outaouais participe avec enthousiasme à l’*Entente sectorielle bioalimentaire de l’Outaouais* qui contribuera au développement concerté et durable de la région. C’est en travaillant ensemble que nous pourrons réaliser des projets d’envergure et faire rayonner l’Outaouais. »

*Mme Caryl Green, préfète de la MRC des Collines-de-l’Outaouais.*

« Le développement d’un système agroalimentaire durable et résilient est prioritaire pour la MRC de Papineau, et c’est dans cette optique que nous sommes fiers de contribuer à l’*Entente sectorielle bioalimentaire de l’Outaouais*. La concertation et les moyens partagés permettront un impact positif durable dans l’ensemble de la région. »

*M. Benoit Lauzon, préfet de la MRC de Papineau.*

« La MRC de Pontiac est très fière de faire partie de cette entente car le secteur agricole a toujours été d’une importance majeure pour notre région. Nous sommes très heureux de contribuer au développement et à la revitalisation de nos entreprises agricoles locales, et sommes impatients de voir les nouvelles initiatives qui émergeront de cette collaboration. »

*Mme Jane Toller, préfète de la MRC de Pontiac.*

« La participation à cette entente reflète notre engagement envers les producteurs agricoles et transformateurs de notre MRC et leur rôle essentiel pour la vitalité de notre territoire. Ces entrepreneurs façonnent nos paysages, nourrissent nos populations et contribuent à la création d’emplois. Nul doute que le secteur bioalimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau, et plus largement de l’Outaouais, bénéficiera grandement de la mise en commun de nos forces et de la création de partenariats durables entre les différents acteurs territoriaux et sectoriels de la région. »

*M. Alain Fortin, préfet suppléant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.*

« Une entente spécifique c’est un moyen exceptionnel pour favoriser la concertation, soutenir des projets et atteindre les résultats souhaités pour le développement de toute la région. Je salue le travail des partenaires et remercie tous les bailleurs de fonds qui nous appuient avec confiance. »

*M. Maxime Pedneaud-Jobin, maire de la Ville de Gatineau.*

« Cette entente est une réelle opportunité de concrétiser les projets en lien avec les priorités identifiées dans le *Plan de développement bioalimentaire de l’Outaouais 2020-2025*. Collaborer avec tous les partenaires réunis dans l’entente renforce la mission de coordination et de concertation des efforts de développement de la Table agroalimentaire de l’Outaouais pour bâtir l’avenir et avancer vers des systèmes bioalimentaires durables en Outaouais. »

*Mme Chantale Vaillancourt, présidente de la Table agroalimentaire de l’Outaouais.*

Pour plus d’informations sur l’ESBO, veuillez consulter le site [www.agro-outaouais.com/esbo](http://www.agro-outaouais.com/esbo) ou écrire à [esbo@agro-outaouais.com](mailto:esbo@agro-outaouais.com).

**Faits saillants :**

- Une aide de 410 000 \$ sera octroyée par le MAMH dans le cadre du [Soutien au rayonnement des régions](#) du Fonds régions et ruralité (FRR).
- La participation financière du MAPAQ s'élèvera à 300 000 \$ par l'entremise du programme Territoires : Priorités bioalimentaires.
- Services Québec ajoutera 60 000 \$ à cette entente sectorielle.
- La contribution respective des MRC et de la Ville de Gatineau sera de 45 000 \$.
- Finalement, le CISSSO, l'UPA et Tourisme Outaouais consentiront une somme de 30 000 \$ chacun.

**Merci aux partenaires de l'Entente :**



**Source :**

Mme Audrey Demars-Vandenberghe  
Directrice  
Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)  
Téléphone : 819 639-8300  
Courriel : [direction@agro-outaouais.com](mailto:direction@agro-outaouais.com)